

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 7 (1992)
Heft: 3: Gazette

Rubrik: La CFMH informe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CFMH INFORME

Le congrès de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH)

C'est à Bellinzone, le jeudi 5 et le vendredi 6 novembre prochains, que se tiendra le congrès de la CFMH

Lors de son congrès, la CFMH a pour objectif de reprendre le débat commencé avec succès à Genève l'an passé sur le thème et les problèmes qui se posent dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Le congrès de Genève a prouvé l'importance des échanges mutuels d'idées et également la nécessité de discuter de manière critique certains comportements face aux monuments historiques.

Le congrès de Genève s'est consacré l'an dernier aux 'Interventions dans la substance historique bâtie', cette année la CFMH aimerait traiter à Bellinzone de 'La valeur historique du monument dans le processus de restauration'. Chacun d'entre nous sait qu'un monument est en premier lieu un bâtiment historique, c'est-à-dire, l'expression de structures sociales, politiques, économiques et culturelles. Personne n'ignore que la tâche primordiale de la conservation des monuments historiques consiste à veiller à ce que cette valeur historique scientifiquement prouvée soit préservée. Si nous avons choisi pour le congrès de Bellinzone de mettre la valeur historique du monument au centre de nos discussions, cela ne signifie pas pour autant que nous ignorons les autres valeurs; cela signifie que nous souhaitons réfléchir à la manière dont nous, les conservateurs des monuments historiques, abordons la valeur historique du monument dans l'exercice de nos activités et dont la société perçoit cette valeur.

Le congrès de Bellinzone va se consacrer à la manière dont nous traitons la valeur historique, à la manière dont nous l'interprétons, dont nous intervenons dans sa substance, dont nous la modifions, la comprenons en tant que témoin de l'évolution de l'histoire, dont nous la conservons, la restaurons ou la rénovons, dont nous la complétons ou la réduisons. En conservation des monuments historiques on a à faire dans ce domaine à des thèses divergentes. Il suffit de se souvenir de la restauration de l'église abbatiale de Payerne, des discussions concernant le chœur de la Predigerkirche à Zurich, du débat sur la tour de croisée de transept de la cathédrale de Lausanne ou, pour citer un exemple plus récent, de la restauration de Castello Grande à Bellinzone. Le congrès de Bellinzone n'a pas pour objectif de renforcer ces divergences mais au contraire va tenter, par des réflexions nuancées, de parvenir à une attitude de base

commune afin d'éviter d'autres désaccords.

Pour ce congrès, des spécialistes confirmés ont accepté de présenter des exposés qui montrent le sujet sous divers aspects. Le Professeur Hans Rudolf Sennhauser exposera le point de vue de l'archéologue, le Professeur Alfred A. Schmid présentera les critères esthétiques et historiques du processus de restauration alors que le Professeur Josef Schattner, sur la base des exemples d'Eichstätt, interprétera la valeur historique du monument en tant que forme d'évolution et expression d'une certaine confrontation avec le présent. Dans ce contexte la cathédrale de Lausanne joue un rôle important car les nombreuses interventions pratiquées pour sa conservation par Viollet-le-Duc, ses prédécesseurs et ses successeurs, constituent un processus de restauration qui a acquis, au fin du temps, une valeur historique. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal (Lausanne) nous informera à ce propos des derniers débats en la matière. Afin de nous tenir au courant de ce qui se passe au-delà de nos frontières, nous avons invité des représentants des pays voisins à qui nous donnerons également la parole.

Le Professeur Pierangelo Donati nous présentera dans un exposé la conception du Canton du Tessin en matière de conservation des monuments historiques et nous invitera à visiter différents monuments restaurés comme Castello Montebello et Castello Grande. Ce congrès a placé la communication au centre de ses activités. Les participants doivent y trouver largement le temps pour dialoguer, discuter et échanger leurs idées en toute franchise et en toute liberté. Car ce n'est qu'en évoluant et en apprenant ensemble et dans la même optique qu'il leur sera possible de parvenir à une attitude fondamentale commune.

La participation à ce congrès n'est pas seulement réservée aux membres, consultants et experts de la Commission fédérale des monuments historiques, elle est également ouverte à tous les conservateurs des monuments historiques et archéologues.

Une publication des exposés du congrès est prévue. Les exposés du congrès de Genève 1991 peuvent être obtenus au Centre NIKE.

André Meyer

Interventions dans la substance historique bâtie

LA CFMH INFORME

Publication des exposés du Congrès de Genève

Les 7 et 8 novembre derniers, la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) a organisé à Genève un congrès sur le thème 'Interventions dans la substance historique bâtie – problèmes et critères'. Les exposés présentés lors de ce congrès viennent d'être publiés sous forme de brochure par l'Office fédéral de la culture (OFC) et le Centre NIKE en collaboration avec la CFMH.

La CFMH s'est fixée comme objectif d'organiser de plus en plus de débats interdisciplinaires publics sur des problèmes déontologiques. Le congrès de Genève a été très prometteur à ce niveau. Le sujet choisi a été discuté en toute liberté et sous tous ses aspects.

Compte tenu de ce succès, la CFMH a pensé qu'il était nécessaire de publier les exposés de ce congrès pour qu'ils soient ainsi accessibles à toutes les personnes qui s'intéressent dans notre pays à la conservation des biens culturels. Ces exposés ont pour objectif de faire réfléchir sur ce thème bien particulier et d'approfondir la discussion sur les problèmes fondamentaux de la conservation du patrimoine culturel. Cette brochure peut être obtenue au Centre NIKE.

(voir Publications, page 28)

Vo